

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION - Approbation

**9- Plan des servitudes
d'utilité publique**
Echelle : 1/5000

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération
en date de ce jour,

Le 20.12.2018

Le Maire Paul Beecher





Approuvé le 18-03-1993

Revisé le 24-04-2008

Revisé le 20.12.2018

Commune de Tailly

Servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

édité le 21/02/2017

**Direction départementale
des territoires
de la Côte-d'Or**



PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR
Direction départementale
des territoires

